

Secourisme

• Sauveteur Secouriste du Travail

Objectifs :

Acquérir les connaissances nécessaires à la prévention du sur-accident et à la bonne exécution des gestes de secours destinés à préserver l'intégrité physique d'une victime en attendant l'arrivée des secours organisés.

Durée :

14 heures réparties en 2 jours au cours desquelles 2 heures sont consacrées à la synthèse pédagogique.

Public :

Tous les acteurs de l'entreprise

Effectif minimum : 4 participants Effectif maximum : 12 participants

Validation :

Le certificat du Sauveteur Secouriste du Travail sera délivré au candidat qui aura participé activement et qui aura fait l'objet d'une évaluation finale favorable.

Selon l'article du 5 décembre 2002, le titulaire du certificat de Sauveteur Secouriste du Travail est réputé détenir l'attestation de formation à la Prévention et Secours Civiques niveau 1 (P.S.C.1).

ATTENTION : un recyclage tout les deux ans est obligatoire pour conserver la validité du certificat.

